

## RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE ALCALÁ DE HENARES

### RÉUNION PUBLIQUE

23 AVRIL 2026

La Ville s'était engagée à revenir vers les usagers et riverains de la place à l'issue de la phase transitoire. La réunion publique du jour a pour objet de présenter l'avancement du projet d'aménagement de la place repérée comme "point chaud" de la métropole, ainsi que des projets connexes en hypercentre (planétarium, salle de spectacle, avenue Delattre).

La présentation s'appuie sur le diaporama en PJ.

La période transitoire de requalification de la place vient donc de s'achever. Elle a vu la réalisation d'un certain nombre d'aménagements :

- Cheminements piétons et aire de jeux finalisés (espaces en vert sur le plan). Il est précisé que la cloche de l'aire de jeux a été retirée suite à des plaintes de riverains pour nuisances sonores.
- Végétalisation temporaire des systèmes d'extraction des Halles + aire de jeux (jardinières transférées ultérieurement au château de Thouars).
- Design actif (peintures au sol) maintenu jusqu'aux travaux définitifs, malgré un avis clivant des habitants.

Durant cette période de transition (décembre 2025 à mars 2026) un questionnaire était à la disposition des usagers et des riverains pour donner leurs avis et permettre d'abonder la réflexion en vue de la prochaine phase d'aménagement.

#### > Que ressort-il du questionnaire ?

Tout d'abord que le projet recueille une majorité d'avis favorables (78 %).

Les principales observations portent sur :

- Les dalles de la place. Leur remplacement, pour des raisons esthétiques, est suggéré. Cependant, il ne sera pas possible d'y donner suite car cette opération aurait un coût estimé à 600 000 €.
- L'avenue Delattre : son recalibrage est prévu, incluant un aménagement temporaire pour résoudre la problématique des poubelles, dont le permis, délivré il y a 28 ans, ne répond plus aux normes actuelles.
- L'incorporation de modules de skate : leur installation a été écartée, d'une part car la plaine des sports de Thouars dispose déjà d'un espace dédié, d'autre part dans la mesure où leur présence en cœur de ville n'est pas compatible avec la quiétude du voisinage.
- L'implantation d'une fontaine d'eau potable : cette demande sera prise en compte.
- Habillage de la colonne du Forum des Arts et la Culture : refusé afin de préserver l'intégrité de l'œuvre architecturale.

- Le déplacement du marché : inenvisageable en raison des contraintes logistiques et des besoins des commerçants.
- L'extension des Halles : la Ville, propriétaire des murs, ne prévoit pas d'agrandir la terrasse, conformément à la convention financière en vigueur.
- Arbres en bac : rappelons que cette solution constituait une préfiguration temporaire. Ils seront plantés en pleine terre une fois les travaux de l'avenue du Maréchal Delattre de Tassigny achevés.
- La piste cyclable : son marquage devra être rendu plus visible.

En parallèle, une consultation des commerçants du marché, à l'aide d'un questionnaire, a été adressée aux 22 commerçants du marché, dont 18 ont répondu.

### **Les retours des commerçants sur les points suivants :**

- Leur emplacement : 100 % des répondants se déclarent satisfaits de leur localisation actuelle.
- La fréquentation de leur commerce : le réaménagement en cours n'a pas affecté la clientèle.
- Leur positionnement au sein du marché : un seul commerçant, non permanent, exprime son insatisfaction en raison de son emplacement en bout de ligne, masqué par les camions.
- La visibilité de leur stand : deux commerçants jugent leur visibilité insuffisante ; des solutions seront étudiées.
- Leur accès à la place : la majorité des commerçants y accèdent sans difficulté, bien que la présence des vélos nécessite des aménagements (création d'obstacles).
- Le stationnement de leurs véhicules : les avis sont partagés, mais un consensus se dégage sur la nécessité de réduire le nombre de camions pour améliorer la visibilité.
- Tester un nouvel emplacement : les opinions sont équilibrées (50 % pour, 50 % contre).

À ce stade de la réunion, il est rappelé que ce réaménagement s'inscrit dans une dynamique plus large, incluant des projets connexes en hypercentre à savoir le planétarium (lancement de la phase d'études le 2 mai 2026), la salle de spectacle et la connexion de l'ensemble vers le parc Peixotto.

### **> Le calendrier prévisionnel des travaux**

- Septembre 2026 : lancement du dossier de consultation des entreprises (documents administratifs fournis par la Ville et les maîtres d'œuvre), suivi de la commission d'appel d'offres.
- Mai 2027 : attribution des marchés publics.
- Fin août 2027 : début des travaux après la pause estivale.

### **> L'agenda des travaux spécifiques**

- Janvier 2027 : réfection des terrasses des commerçants, avec redistribution des dalles existantes vers les zones endommagées et remplacement par du béton balayé. Ce choix de période vise à limiter les perturbations pour les commerçants.

- Mars à juin 2027 : analyse des offres et préparation des travaux.
- Août à novembre 2027 : réalisation des travaux, devant impérativement s'achever avant l'installation du marché de Noël. Les plantations auront lieu en novembre, période optimale pour leur reprise.

Il est fait un focus spécifique sur la gestion des eaux pluviales du site : une tranchée de Stockholm sera mise en place pour récupérer les eaux de pluie et irriguer les arbres, tout en évitant l'engorgement des espaces verts. Ce dispositif, invisible une fois recouvert, consiste en une tranchée remplie de cailloux.

### > **Autres projets structurants**

Le calendrier estimé des autres projets :

- Planétarium : travaux prévus entre juillet 2027 et juillet 2028 à l'intérieur du Forum. Une réunion publique sera organisée pour présenter le projet.
- Salle de spectacle : la Ville, propriétaire d'un terrain face à la résidence Schoelcher, lancera un appel d'offres pour la construction d'une salle de 450 places, destinée à accueillir divers types de spectacles (danse, musique, etc.). Les travaux se dérouleront de mai 2028 à décembre 2029.
- Accueil des bus : les riverains ont signalé des nuisances liées aux bus scolaires stationnant près du Forum (déclenchement des détecteurs de fumée en raison du chauffage ou de la climatisation). Ce point sera étudié.

### > **Les questions des habitants sur le projet**

- Arbres et pelouses de l'avenue du Maréchal : un seul arbre sera déplacé (avec possibilité de transplantation) pour créer une voie dédiée aux pompiers et aux circulations douces qui se feront désormais sur cet axe.

- Stationnement : les places existantes seront conservées, à l'exception d'une seule, remplacée par des arceaux à vélos. L'enjeu principal réside dans la modification des usages de la place par les cyclistes, éventuellement par un changement de revêtement.

- Nombre d'arbres supplémentaires : une trentaine d'arbres seront plantés, dont certains en milieu de place. Leur taille sera adaptée pour que leur houppier ne soit pas endommagé par le passage des camions.